

**DAJI/2020/Décision/Don/02**

Décision portant approbation de don à l'Université d'Aix-Marseille pour le compte du CAER

## **Le Président d'Aix-Marseille Université**

Vu le Code de l'Éducation,  
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille,  
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,  
Vu la correspondance de l'association Internationale de Psychomécanique du Langage en date du 22 novembre 2019, portant sur l'objet de la présente délibération,

### **DÉCIDE**

**Article 1 :**

Est accepté le don d'un montant de 500€ émanant de l'association Internationale de Psychomécanique du Langage, dans le but de soutenir le colloque « Aspect actuels de la linguistique comparée des langues romanes (espagnol, français, italien, portugais, roumain) » organisé par le Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER) qui se déroulera du 8 au 10 juin 2020 à Aix en Provence.

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 20 janvier 2020

  
**Eric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille Université